

MASTER PARCOURS MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE ET DU RISQUE (FORMATION CONTINUE)

Master Contrôle de gestion et audit organisationnel

A l'issue de la formation, les étudiants auront renforcé leurs compétences pour :

- comprendre et mettre oeuvre les outils de contrôle de gestion afin de déployer la stratégie de l'organisation ;
- maîtriser les démarches d'audit dans des contextes variés (internes ou externes) ;
- s'approprier le contexte réglementaire et technique de l'évaluation des risques afin de contribuer de mettre en place et maintenir un dispositif de maîtrise des risques ;
- appréhender les référentiels comptables français et internationaux (IFRS), la politique financière et la démarche de planification stratégique.

Infos pratiques

Composante : Institut d'administration des entreprises (IAE)

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

pédagogique du parcours type concerné. Pour être inscrit en deuxième année du diplôme de master (M2), les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant un grade Bac+4 (240 ECTS) dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master concerné ;
 - soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3 (validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger), L 613-4 (validation des acquis de l'expérience) et L 613-5 (validation d'acquis) du code de l'éducation.
- et de 3 ans d'expérience professionnelle (hors stage)

De plus, ils devront :

- présenter un dossier complet sur le parcours d'études et une lettre de motivation destinés à vérifier les aptitudes du candidat à suivre une formation de gestion, de type Master ;
- passer avec succès une épreuve écrite dont la forme est arrêtée chaque année par le Directeur de l'IAE sur proposition du Directeur du parcours ;

Présentation

Admission

Conditions d'admission

L'admission en 2ème année de master, dans un parcours type à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle, est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission

- passer avec succès un entretien avec un jury formé au sein de l'équipe pédagogique, destiné à évaluer les aptitudes du candidat à suivre une formation de gestion, de type Master.